L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 28 NOVEMBRE 1894.

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 28 Nov. 1894.—Locations pour le Louisiana: Temps généralement couvert, plus frais; vents du nord-est à ouest.

Température au 27 novembre 1894.
Thermomètre de A. L. Claudel, Opticien No 142 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	56	13
Midi	63	18
3 P. M.	70	19
6 P. M.	63	18

Mariages, naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Gustave Isch à Mlle Mary Bechles; William Bachester à Mlle Evie Vreeland; Rev. Howard Cebek à Mlle Julia Porter; Jacob Satter à Mlle Annie Smith; Joseph Boyer à Mlle Philomène Magloire; Burrell Hilliard à Mlle Fannie Turner; Rodolphe Farragut à Mlle Marie Gueringer; John White à Mlle Mary Taafe.

NAISSANCES.—Mmes Adam Schmittle, une fille; J. Kilinder, une fille; Manuel Freychenard, une fille; Sam Gilbert, une fille; Michael Gonzes, une fille; Harry Cenatasa, une fille; Joe Otten, une fille; Louis Kohlman, une fille; Paul Lemle, une fille; Chas Peroyea, une fille; Eugène Joseph, un garçon; Xavier Sillery, un garçon; Peter Breck, un garçon; John Armbruster, un garçon; Robert Brown, un garçon; Andrew Hanna, un garçon; Eugène Bischof, un garçon; Wm Falgoz, un garçon; Jacob Jasch, un garçon.

DÉCÈS.—Augusta Marx, 2 mois, 2,027 Berouse; Martin Costello, 84 ans, St-Charles, près Adams; Alma Chenty, 4 ans, 11 Newton, Algier; Enfant du sexe masculin de Mme Julia Palmer, 9 ans, 143 Franklin, Algier; Archibald Fox, 64 ans, 150 Chestnut, Algier; Clara Cunningham, 2 ans, 93 Villeré, Algier; John Roberts, 78 ans, German Protestant Home; George Vincent, 51 ans, 814 Julie; Henry Leroy, 2 ans, 358 1/2 rue St Pierre; Freenbary Williams, 60 ans, cris Hermonie et Franklin; Feretta Relf, 39 ans, 190 Marigny; Mlle Angeline Washburn, 45 ans, 4302 Constance; Florence Morgan, 4 mois, Valmont et Célèste; Gertrude Miller, 1 an, 97 Rocheblave; Winchester O'Brien, 7 mois, 1019 Amelia; Thomas Clark, 13 mois, 428 Erato; Anton August, 52 ans, 329 Annunciation; Earl Fischer, 5 mois, 611 Troisième; Walter Collins, 20 mois, 477 rue Josephine; Alexander Patterson, 49 ans, Hôpital de la Marine des Etats-Unis; Willie Beckman, 4 ans, 270 Girod; Richard Cliff, 64 ans, Jean et Laurel; Mme Caro née Geddes, 70 ans, New York City; Harriette Burgard, 47 ans, 251 St-Pierre; John Dowling, 22 ans, Laurel et Bordeaux; John Afford, 3 ans, Thalie et Willow; Samuel Bickman, 2 mois, 581 Commune; Jean Glandin, 21 mois, 5 mire et Remparts; Albert Provensal, 6 mois, 92 Poètes.

Cour d'Appel des Etats-Unis.

La Anglo-Florida Phosphate Co., vs John C. McKibben—writ écarté, affaire renvoyée à la Cour inférieure et bill repoussé.

La G. A. Gray Co., vs la Taylor Brothers Iron Works Co., limited et Michael Frank—jugement de la Cour de Circuit confirmé.

C. P. Hudson et la Scotch American Mortgage Co., Limited vs L. et V. Randolph et al—jugement en faveur des demandeurs.

Cour de Circuit des Etats-Unis.

L'affaire de Johnson vs La Compagnie de Raffinerie de sucre sera appelée le 17 du mois prochain.

La Banque Nationale des Marchands, de Shreveport, vs Gustave Newman—action en recouvrement de $6,431.01 sur des billets à ordre.

Cour Civile de District.

Les successions de Justin Arriele, Adam Kentz, Madeline Dapplen, Mme G. Barrère et Mme C. G. Geddes ont été ouvertes.

J. J. Clarke vs W. D. Grunow—action en recouvrement de $435.42 sur des billets.

J. J. Clarke vs Edouard Dillon—action en recouvrement de $413.50 sur un contrat.

J. J. Clark vs Anne Bulger—action en recouvrement de $113.50 sur un contrat.

George L. Crandall vs R. Grivenberg—action en recouvrement de $211.85.

James Edwards vs Eliza Warda—procès en divorce.

Cliff Paper Co. vs Peter Kiernan—action en recouvrement de $614.65.

Aggie Thérèse Howard demande l'émancipation.

Première Cour de Police Correctionnelle.

Maggie Murphy, Ben Davis, Webster Saunders, E. Zabala et S. Willis—ivresse et bris de paix, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Hy Grosse—caractère suspect, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Jane Potter—ivresse, bris de paix et langage obscène; $50 d'amende ou 60 jours de prison.

Jane Moore—ivresse et bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Antonio Cater et Antonio Velasna—vendeurs ambulants; $5 ou 10 jours de prison.

Jeff Isaac, Buddy Harris, Robt Davis, Jas Williams, Sid Boxty, R. French et Sam Temple—vagabondage, $10 ou 30 jours de prison.

Chas Grau et F. J. Weber—ivresse, bris de paix, usage de langage obscène et violation de l'ordonnance No 4782; $75 d'amende ou 90 jours de prison.

Eugène Leonard et Joe Brown—larcin; $250 de caution.

C. A. Dennett, Westley Williams, Wm. John' son, Walter Thompson, Miller Thompson et A. Dunn—scènes de vio ence; $250 de caution.

Johnson Williams—port d'arme cachée; a été renvoyé devant la cour criminelle sous $250 de caution.

C. A. Dennett—ivresse, bris de paix et usage de langage obscène; $75 ou 90 jours de prison.

Jessie Miller—désœuvrement; $1,000 de caution.

Ida Hanle—pour avoir, en compagnie, causé du désordre sur la levée le 27 octobre; $250 de caution.

Thos Casey—pour avoir causé du désordre sur la levée le 28 octobre; a été renvoyé devant la Cour Criminelle sous $500 de caution.

Deuxième cour de police correctionnelle.

Gale Monroe—bris de paix; a été mis sous caution de $100.

J. R. Smith—larcin; une accusation portée contre lui par Wm Perry; a été mis sous caution de $500.

G. Bonefiglia—bataille et bris de paix; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

John Sheridan—bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

E. V. Powell—ivresse et port d'armes cachées; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Joe Brown—violation de l'ordonnance 5,046; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Emma Roberts—violation de l'ordonnance 4,434; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

John Taliaarho—ivresse et bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

C. W. Adams—ivresse et port d'armes cachées, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Mme C. Hesler a été mise sous caution de $250. Une accusation de bataille et bris de paix a été faite contre elle par Lizzie Raymond.

Le maire aux prises avec la justice.

A l'ouverture de l'audience d'hier matin, M. W. H. Avery, de la maison Manion & Cie., a été interrogé une seconde fois par les avocats de la défense. Il a donné de longues explications au sujet de comptes et d'inventaires pour établir la part d'intérêt de M. Manion dans les affaires de la maison. Depuis la veille, le témoin avait vu des billets de $7,000 et de $8,000 souscrits par les MM. Hart, et placés au compte de M. John Fitzpatrick; le nom de ce dernier était sur ces billets.

La dernière entrée dans le ledger (grand livre) au compte de Mme Fitzpatrick a été faite avant l'enquête judiciaire actuelle. L'entrée n'avait pas été faite parce que M. Flynn avait en sa possession les livres de la maison.

Contre-interrogatoire—Un exposé au "typewrite" de la situation de la maison a été fait en avril 1893, et un second le 1er mars 1894, établissant que Manion et Cie. ont fait un gain de $36,000 dans le délai écoulé entre les deux exposés. Le témoin n'a pas cru devoir attacher de l'importance aux entrées du directory de la ville, qui représentaient M. John Fitzpatrick comme faisant partie de la maison en qualité d'associé.

Le Maire est rappelé au siège du témoin. L'interrogatoire qu'il subit a trait aux ressources et aux revenus de sa femme et aux dépenses de son ménage. Ses réponses sont les mêmes que celles qu'il a faites la veille. L'argenterie qu'il a reçue en cadeau est apportée au cour, et le témoin y lit l'inscription qui y est gravée: "Au maire John Fitzpatrick, de la part des employés de la maison Manion & Cie, le 25 avril 1892."

Contre-examen—Le témoin rappelle avoir déposé devant la Première Cour de Police Correctionnelle au sujet d'un vol de candélabres, mais il n'a pas souvenance d'avoir affirmé qu'il était associé de la maison Manion & Cie., ni plus que d'avoir évalué les objets volés. Le témoin dit qu'il a pu avoir demandé à M. Geo. W. Flynn d'aller à Dallas dans le but de se renseigner à l'égard de la réputation de MM. Ligon & Orlopp.

Le nettoyage de nos rues.

Le secrétaire de la Ligue qui s'intitule: "Young Men's Business League Limited," M. Harry Allen, a bien voulu nous communiquer hier soir, copie d'une lettre qu'il a adressée au maire dans laquelle il lui fait savoir que la commission de la Ligue chargée de s'occuper du nettoyage de nos rues est en mesure de soumettre à la commission bedgétaire du Conseil municipal un plan relatif au nettoyage des rues de la Nouvelle-Orléans. Tout d'abord, dit la lettre, il est urgent de mettre en vigueur les ordonnances municipales touchant le sujet en question; suivent les ordonnances.

Le commission de la Ligue ne peut pas devoir démontrer qu'aucun effort n'est tenté à l'heure présente, pour faire exécuter la loi, la négligence de la police étant trop apparente. On a le vœu tous les jours permettre aux gens de verser dans les ruisseaux les balayures des trottoirs. Il incombe donc aux autorités de la ville de donner à la question son attention immédiate.

CONSEIL MUNICIPAL.

La séance régulière s'est ouverte sous la présidence du maire Fitzpatrick. Vingt-trois membres étant présents.

Le message du maire est ainsi conçu:

Mairie de la Nouvelle-Orléans, 27 novembre 1894.

Au Conseil:

Par le présent sont soumis à votre considération et à votre approbation les affaires suivantes:

1. Rapport du trésorier de la ville pour la semaine finissant le 24 novembre 1894.

2 Communication montrant le nombre des pensionnaires du "New Orleans Female Orphan Asylum." Renvoyé au Comité No 11.

3. Communication de M. Blair Jamison, secrétaire des Ecoles Publiques, comprenant la liste et l'estimation des bâtiments d'écoles publics de la ville de la Nouvelle-Orléans.

4. Rapport du commissaire des Edifices Publics, montrant le nombre des prisonniers envoyés chaque jour, de la prison municipale, pour le nettoyage des édifices publics, du 20 au 26 décembre 1894.

5. Rapport du Commissaire des Edifices Publics, montrant les travaux exécutés par son département pendant le mois d'octobre 1894.

Respectueusement,
JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Les pétitions suivantes sont lues par l'assistant-secrétaire:

Pétition de Mme A. Larrieu, pour faire usage du Louisiana Hall and Park, sur le Bayou St-John.—Comité No 6.

Pétition de J. H. Keller pour paiement de loyer de bâtiments employés comme salles d'école pendant les années 1880-81-82 et 84.

Pétition de Louis Lais pour la remise d'une amende de $5.00 pour passage sur les terrains neutres.—Comité No 2.

Pétition de MM. Wagner et Murray, demandant la remise d'une amende. Comité No 2.

Pétition des propriétaires demandant le pavage en briques vitrifiées de l'avenue Esplanade, entre Broad et le Bayou St Jean. Comité No 3.

Pétition de Louis Sully d'entretenir des chevaux au No 515 de la rue St-Charles, entre Lafayette et Poydras. Comité No 4.

Pétition demandant le pavage de l'avenue Tulane entre Rempart et Franklin. Comité No 5.

Communication de la Ligue des Jeunes Gens relative au nettoyage des rues, etc. Comité No 3.

Pétition de E. F. Caddis & Co. d'installer une machine à vapeur. Comité No 10.

Pétition de M. A. M. Wilson demandant à établir une forge sur la rue Broad, entre Washington et Bayou Road. Comité No 10.

Une grande discussion s'engage au sujet du rapport du comité de drainage. Plusieurs orateurs, M. Lonque, entre autres, prennent la défense du plan accepté par le comité, et dans un long discours il expose la situation pécuniaire de la ville de la Nouvelle-Orléans et montre les dangers de l'acceptation du plan du comité de canalisation, qui contrairement à une dépense d'au moins de dix millions de dollars et aurait le désavantage de ne pouvoir être exécuté que partiellement et au fur à mesure.

L'orateur expose combien serait avantageuse et plus facile la réalisation du plan proposé à l'approbation du Conseil.

Le nouveau conseiller municipal du 6e ward, M. Maillie, est du même avis.

Le maire cède la présidence à M. Jamison et expose ses idées au sujet du rapport du comité de drainage. Il croit que ce serait une erreur d'adopter le plan proposé qui n'est suivi d'aucune spécification. M. Fitzpatrick pense qu'il doit être renvoyé au comité de consultation.

Sur une motion d'ordre le maire dit que l'adoption du plan du comité serait une violation de l'ordonnance 8,327, votée par le présent Conseil, laquelle ordonne le renvoi de tous projets, plans, etc., au comité de consultation.

La discussion est renvoyée à la séance prochaine.

Les résolutions suivantes, favorablement rapportées par les différents comités, ont été adoptées.

Résolution enjoignant au Commissaire des Travaux Publics de suspendre pendant quatre mois l'ordonnance qui interdit le passage des véhicules sur certains quais.

Résolution accordant à Oscar Imhoff la permission d'ouvrir une épicerie et un café à l'angle des rues Quatrième et St-Denis.

Ordonnance financière, d'après l'ordonnance 5,321, pour le pavage de la rue Milan, entre l'avenue St-Charles et la rue Magasine.

Ordonnance réduisant l'assessment de M. Zarr.

Résolution accordant permission à l'Infirmerie Touro d'installer des machines à vapeur.

Résolution permettant à J. W. Aikman d'établir une forge au No 41 de la rue Newton.

Ordonnance appropriant $1,500 pour le paiement du tuyau de communication de D. H. Holmes.

Résolution acceptant l'offre de "Rosetta Gravel Co" pour le pavage de la rue Rocheblave, de Canal à Customhouse.

Résolution acceptant l'offre de Robt. H. Bartley pour le pavage de la rue Front, de Canal à Poydras.

Ordonnance remboursant à Mme Anna B. Pierson, une somme payée par erreur pour taxes.

Ordonnance financière numéro 9,329, pour la réparation de la rue St Pierre, entre St-Claude et Romparts, par John Crawley, pour la somme de $411.77.

Ordonnance financière de novembre 1884, commençant les dépenses prévues par le paragraphe 41 de l'ordonnance 8552—$840.

Ordonnance accordant permission à P. Fabacher d'installer un tuyau de trois pouces, rue Hutchinson, de la rue Tchoupitoulas au fleuve.

Résolution donnant permission à Chas Meck d'ouvrir un café à l'angle des rues Dublin et Jeannerette.

Résolution enjoignant au Trésorier de recevoir le montant entier des taxes dues par Mme E. M. Marrero.

Résolution appropriant une somme de $1,000 pour l'achat de Sérum de Anti-Toxine.

Ordonnance accordant permission à Louis Faroeret d'entretenir deux ou plusieurs vaches laitières rue Burch, entre Dante et Dublin.

Résolution enjoignant au Trésorier de recevoir le montant entier des taxes de Jacques Vidon.

Une ordonnance enjoignant au contrôleur d'annoncer pour soumissions la réparation de la rue Barracks, de Bourbon à Levée, et de la rue Bourgogne, d'Esplanade à Barracks, est renvoyée.

L'ordonnance de M. Noël, demandant un changement du piédestal de la statue de Clay, est rejetée.

Après la lecture de différentes propositions le Conseil s'ajourne à mardi prochain.

Accident.

A cinq heures hier après-midi, Archie Walsh âgé de 22 ans, un employé du I. C. R. R., montait un bycicle près de la station Frenier, dans la paroisse Jefferson, lorsqu'il a été écrasé par la locomotive No 1346, deux des rues lui sont passées sur le corps.

Installé dans le char pour être transporté en ville, il est mort avant l'arrivée du train.

Le coroner en a été notifié.

Une Décision du Juge Théard

Dans l'affaire instituée devant la Cour Civile par les commissaires de police contre le Maire, le juge Théard a rendu hier un arrêt déboutant les commissaires de leur plainte.

Le point en litige, on le sait, est le droit que réclament les parties au procès de nommer les officiers de Cour.

Le magistrat en rendant son arrêt a dit: "La Cour doit présumer que le Maire n'excédera pas les pouvoirs discrétionnaires dont il est revêtu, de destituer ceux qui relèvent de lui. De ce qu'il a commué les commissaires de lui donner les raisons pour lesquelles il ne doit pas les destituer, il ne s'en suit pas qu'il les destituera.

La commutation lancée conformément aux statuts, informe purement et simplement les commissaires de la plainte déposée contre eux, et leur désigne le jour et l'heure où il leur sera fourni l'occasion de se justifier.

On ne saurait donc dire quel sera le résultat de l'enquête, et surtout affirmer que les commissaires seront destitués parce qu'ils ont différé d'opinion avec le maire, qui, prétendant-ils, a contrepassé les droits que lui donne la nouvelle législation. L'injonction est dissoute."

Enfant écrasé.

Louis Lacoste, âgé de 3 ans, un enfant de Mme Wm Lacoste, résidant à l'angle des rues Dryades et Valence, a été écrasé et tué instantanément hier, à neuf heures du matin, par un char électrique de la ligne Judah Hart.

L'accident a eu lieu, rue Dryades, entre Valence et Bordeaux, alors que l'enfant jouait sur la voie. Le char était sous le contrôle de l'électricien Albert Luminais et du conducteur Allen Schlosnagle, qui se sont constitués prisonniers à la station de police la plus voisine. Il est été relaxés sous un cautionnement de $1,000 chacun de suite après.

Cour Criminelle.

L'Affaire Dudoussat.

A l'ouverture de l'audience d'hier, les dix jurés assermentés dont nous avons publié les noms, sont venus occuper leurs places.

Le ministère public a appelé au fauteuil du témoin, M. James J. Clarke qui a déclaré connaître M. Dudoussat et s'est reposé lui avoir fait prendre le serment d'office.

Le second témoin interrogé est M. Dat. A. Ro e, secrétaire du conseil. Il s'est souvenu d'avoir eu entre les mains au mois d'août dernier une pétition où il était réclamé une permission d'ouvrir une buvette, par M. Charles Sherman peut quatre autres pétitions portant la même date. La première de ces pétitions est lue au jury par l'avocat de district, M. Butler.

Les témoins de la défense sont renvoyés de la cour pour être rappelés quelques heures plus tard; et ceux de la poursuite sont séparés.

C'est alors que recommence l'assermentation des jurés; il en manque deux.

Thomas Killion ne connaît pas le prévenu, et de part et d'autre il est accepté.

John A. Graham ne connaît pas l'accusé. Il répond à plusieurs questions qui lui sont posées. M. Walker demande sa récusation; M. Adams s'y oppose. Après une longue discussion entre les avocats, le juge interroge le témoin et le croit compétent comme juré. Les avocats de l'Etat le récusent.

George E. Madden ne connaît pas l'accusé; il est accepté et va occuper les douzième siège du jury.

L'acte d'accusation est lu et les débats sont ouverts.

M. James G. Clarke est le premier à déposer. Il était membre du conseil municipal en 1892; c'est lui, comme il l'a déclaré déjà, qui a fait prendre à M. Dudoussat son serment d'office.

M. Lonque remplace M. Clark au fauteuil du témoin. Il dit faire partie du Conseil et avoir été assermenté en même temps que M. Dudoussat.

L'audience est alors levée pour être reprise une demi heure plus tard.

A deux heures l'enquête recommence et M. Dan. A. Rose, secrétaire du Conseil, vient déclarer que M. Dudoussat est membre du Conseil.

L'audience est interrompue une seconde fois; et à cinq heures M. Sherman est interrogé.

Il dit avoir pris rendez vous un jour avec M. Dudoussat pour s'entendre avec lui au sujet de la somme à lui donner, cent dollars en échange du service que devait lui rendre le prévenu. Ce te somme, il l'a empruntée à un monsieur Miller.

Il est six heures, et M. Lonque demande de clôre les débats pour qu'il lui soit permis d'assister à la séance du Conseil.

L'enquête sera reprise ce matin à dix heures.

Grand Jury.

Le Grand Jury a rapporté hier un verdict affirmatif contre le nommé Brinkman, accusé du meurtre de l'agent de police Keller.

Il a également rapporté une ordonnance de non lieu en faveur de Charles Irwin, prévenu d'homicide.

M. H. N. Lytell a été amené devant le juge Ferguson pour s'excuser de n'avoir pas répondu à une sommation du Grand Jury. Forcé de comparaître le même jour et à la même heure devant la Cour civile, il a dit s'être rendu devant le Grand Jury dès qu'il en a été capable. Le juge Ferguson a trouvé l'excuse valable.

NOUVELLES A LA MAIN.

Hier, à 11 1/2 heures du matin, Tiseo Dalph âgé de 2 ans et demeurant rue Amélia près Annonciation, jouait avec plusieurs enfants dans une vieille charrette qui se trouvait rue Constance près de la rue Amélia, lorsqu'il est tombé se frappant contre une des roues et s'est fracturé la mâchoire. Il a été transporté à l'Hôpital où il a reçu les soins que nécessitait son état.

A une heure et demie, hier matin, un voleur s'est introduit dans les appartements de Mme Emma Fitzpatrick, 1,824, rue Fulton, et en a emporté un portemonnaie, contenant cinq ou six dollars.

A deux heures et demie, hier après-midi, Chas Jones, un homme de couleur, résidant au No 1,014 rue Orléans, travaillait à bord du steamer Ouachita, amarré au pied de la rue Donaue, lorsqu'un morceau de bois s'est tombé sur le pied, lui infligeant une blessure pénible. Il a été transporté à l'Hôpital.

L'officier W. H. Lueich, rapporte à la police que l'Italien, Salvadore Minimina, employé sur le bateau Indiana, aterré au pied de la rue des Ursulines, a disparu depuis hier matin à trois heures; son chapeau a été trouvé flottant dans le fleuve, et on suppose, avec une certaine praisbilité, qu'il s'est noyé.

Hier, à sept heures et demie de l'après-midi, Richard Clarke, âgé de 21 ans, a été jeté hors d'un wagon, au coin des rues Washington et St-Charles. Il a eu le bras droit disloqué, et après avoir reçu les soins des étudiants de l'hôpital, il a été transporté à sa résidence No 660 rue Dryades.

A 10 heures et demie hier soir, deux jeunes gens: J. F. Davy, demeurant au No 129 de l'avenue Jackson, et Jas. Rohm ont été attaqués par trois des hoodlums les plus connus du quartier: Skip Mealey, John Welsh et John Sullivan, alias Duck Sullivan. C'est parce que les jeunes gens refusaient de l'argent pour boire aux trois voyous que ces derniers les ont frappés. Ils se sont enfuis, mais l'ordre a été donné à toutes les stations de police de les arrêter à première vue.

BULLETIN Télégraphique.

AU NICARAGUA.

L'Angleterre Refuse de Reconnaître l'Autorité du Gouvernement et Envoie un Navire de Guerre à Bluefields.

Le Croiseur "Columbia" des Etats-Unis sur les Lieux.

Panama, 27 novembre—Les dépêches indiquent des troubles graves dans la réserve des Mosquitos: L'Angleterre refusant de reconnaître l'autorité du gouvernement du Nicaragua à Bluefields.

Après échange de communications le ministre à Bluefields, M. Gosiyn, a ordonné au navire de guerre anglais stationné à Port Limon de partir en toute hâte.

L'on rapporte que le Canal de Nicaragua est au fond de toute cette affaire et que des troubles sérieux sont à craindre.

Mort de la Princesse de Bismarck.

Berlin, 27 novembre—La princesse de Bismarck est morte ce matin à cinq heures.

Le Deuil en Allemagne.

Berlin, 27 novembre—L'état de la princesse de Bismark, comme l'ont annoncé nos dépêches, est devenu alarmant hier. La Princesse avait eu une rechute et l'anxiété la plus grande régnait dans son entourage.

Toute sa famille a été appelée; le comte Herbert arrivant juste à temps pour les derniers moments de sa mère.

Quoique l'on craigne beaucoup que la mort de sa compagne ait des effets sérieux sur le prince de Bismark, il est bon de noter que sa santé est meilleure maintenant et qu'il a pu recommencer ses promenades journalières.

Von Kotze demande un prompt jugement.

Berlin, 27 novembre—L'enquête préliminaire de Von Kotze, l'ancien maître de cérémonies à la cour de Berlin, accusé d'être l'auteur de scandaleuses lettres anonymes à plusieurs membres de l'aristocratie, a eu pour résultat de l'envoyer devant une cour martiale. Von Kotze prétend que cette cour martiale le jugera d'après un rapport, qui le pense que c'est le seul moyen d'établir son innocence.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au
DR
PRICE'S CREAM BAKING POWDER
LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.
Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédient frelatant
40 ANS D'EPREUVE.

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv des E.-U.
Royal Baking Powder
Absolument Pur.

Nouveaux croiseurs pour le Brésil.

Kiel, 27 novembre—Le gouvernement du Brésil a commandé quatre nouveaux croiseurs à la Compagnie des Chantiers Maritimes Allemands.

Le manifeste du Tsar à l'occasion de son mariage.

St-Pétersbourg, 27 novembre.—Le Tsar Nicholas, dans son manif ste au peuple russe s'exprime ainsi:

"Soucieux des destinées de notre nouveau règne, Nous pensons qu'il est bon de ne pas différer l'accomplissement des vœux de notre cœur; le legs sacré de Notre Père qui est maintenant aux côtés de Dieu, ni de retarder la joie que va donner à notre peuple le mariage béni par nos parents et sanctifié par la Sainte Eglise.

Ne concernait pas la Chine et le Japon.

Londres, 27 novembre.—A propos de la nouvelle d'un entretien de l'ambassadeur de Etats-Unis à Londres, l'honorable Thomas F. Bayard, et du comte de Kimberly, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, hier, l'on croyait que les Etats-Unis avaient l'intention de rénouvrir les négociations au sujet de la guerre Sino-Japonaise.

Le secrétaire de l'ambassade américaine, M. James R. Roosevelt, dément absolument qu'il ait été question de la Chine et du Japon entre M. Bayard et le ministr anglais.

L'entretien n'a porté que sur les affaires ordinaires.

Les tremblements de terre en Italie continuent.

Rome, 27 novembre—De violents tremblements de terre ondulatoires ont eu lieu à Brescia, à soixante milles de Milan, vers six heures un quart du matin. Un sérieux quoique plus faible, tremblement a ébranlé Bologne à six heures neuf minutes et Verona à six heures quatre. A cette dernière place une seconde secousse a eu lieu à six heures six.

Au même moment à peu près, des secousses ont été ressenties à Domo d'Ossi, à Parme et à Bergame.

Naufrage du Steamer Falcon.

Halifax, N. S., 27 novembre—Un correspondant de Port Mouin, C. B., écrit que une barque de pêche américaine a rapporté que le steamer Falcon, revenant de Philadelphie à St Johns, après avoir rapatrié Mme Peary et les membres de l'expédition d'exploration, s'est échoué sur les roches "Virgin" au large de la côte de Terre Neuve, le mois dernier, au cours d'une tempête, et que tout le monde a péri.

Le Ministère d'Etat ne dit rien mais le "Columbia" est en Route.

Washington, 27 novembre—Il est difficile d'avoir la confirmation des dépêches de Panama au sujet de ce qui se passe au Nicaragua. Le docteur Guzman, le représentant du pays en question, garde un silence diplomatique et le ministère d'Etat refuse de parler.

L'action inopinée de la Grande Bretagne est assurément la cause de beaucoup d'ennuis pour le gouvernement de Washington, surtout parce que l'on croyait que toutes les difficultés avaient été aplanies à la satisfaction de tous.

Mais l'envoi immédiat du croiseur des Etats-Unis "Columbia" à Bluefields est une preuve certaine que le gouvernement n'est pas pris à l'improviste par de tels procédés, et qu'il maintiendra, sans aucun doute, le statu quo établi à la suite des négociations qui ont eu lieu.

Pas de réunion de Cabinet.

Washington, 27 novembre.—Comme le médecin de M. Cleveland lui défend de marcher, le Président n'est pas venu à la Maison-Blanche, aujourd'hui, et le Conseil régulier du mardi, que tiennent les ministres, a été renvoyé, rien d'urgent n'étant à l'ordre du jour.

Le retrait du colonel Lazelle.

Washington, 27 novembre.—Le colonel H. M. Lazelle, du dix-huitième régiment d'infanterie, a été mis d'office sur la liste de réserve pour incapacité. Cette mesure aura pour résultat de promouvoir au grade de colonel le lieutenant-colonel Henry Garfield Parker, du dix-huitième; le major Worth, du douzième, au grade de lieutenant-colonel du 13ème; le capitaine J. H. Smith, du 19ème, sera major du 2ème, et le lieutenant Frank R. French passera capitaine du même régiment. Le colonel Peter T. Swayne, du 22ème d'infanterie a été renvoyé en attendant sa mise à la retraite.

Un roman au Missouri.

St-Louis, 27 novembre—Un véritable roman, connu seulement la nuit dernière, a été le mariage à la station Union de deux jeunes gens qui ne s'étaient jamais rencontré avant.

Les deux épousés sont George Malone de St-Louis et Mademoiselle Sadie Hamel de St-Joseph, Mo.

Lorsque le train de Burlington, venant de l'Ouest, est entré en gare dimanche matin, à neuf heures, une jolie personne, vêtue d'un élégant costume sombre de voyage, est sortie d'un des wagons et s'est dirigée vers la porte de sortie.

Elle était à peine sur le trottoir qu'un gentleman en redingote et pantalon de fantaisie, s'est présenté et lui a adressé la parole.

Elle a mis alors sa main gantée dans celle du jeune homme et ensemble, l'un ayant pris le bras de l'autre, se sont dirigés vers la salle d'attente des dames. Un charmant sourire errait sur leurs lèvres comme ils marchaient côte à côte. Dans le salon les attendaient M. E. L. Malone, père du jeune homme; Leslie Malone, un de ses frères, et Mme Frazer, matrone de la gare.

Le salon avait été réservé pour les futurs et à la table principale se tenaient un député recorder, porteur d'une licence, et le Révérend H. H. Spear.

Aussitôt les présentations terminées la future a annoncé qu'elle était prête pour la cérémonie, et pendant que les locomotives poussaient leur hâlement strident, pendant que le bruit des trains en motion ébranlait l'air environnant, les mots solennels ont été prononcés. Les nouveaux époux ont reçu alors les congratulations de leurs relations.

Cette union est la conclusion d'un roman. Les deux époux ne s'étaient jamais rencontrés. Le marié, ami intime de parents de celle qui est aujourd'hui sa femme, avait beaucoup entendu parler d'elle, et un échange de lettres a en cet suivi.

Les deux correspondants s'étant plus, les photographies ont été échangées et le mariage, proposé, a été accepté.

La nouvelle Mme Malone est bien connue à St-Joseph, où elle a vécu plusieurs années; elle y compte beaucoup d'amis. Le marié jouit de la meilleure réputation à St-Louis.

Le Procès des Lyncheurs à Memphis.

Memphis, Tenn., 27 novembre—L'ex-avocat-général Peters, a fait aujourd'hui une déposition qui a causé une grande sensation. Il a formellement déclaré que Richardson, un des accusés, l'a prévenu, avant le crime, de ce qui allait arriver, et ce qu'il avait arrangé l'affaire avec Smith. Le témoin, alors avocat général, a dit à Richardson qu'il allait l'envoyer devant le grand jury sous l'accusation de complot, mais l'accusé a répondu froidement que s'il était appelé il déclarerait ne rien savoir.

Le Congrès du Trans-Mississipi.

St-Louis, Mo., 27 novembre.—Les membres élus par les divers Etats pour assister au Congrès ont été annoncés aujourd'hui. Le Wyoming, la Louisiane, le Nevada et le Dacotah du Nord ne sont pas représentés, mais le Minnesota, l'Oregon et l'Idaho comptent onze membres au lieu de deux.

Le congrès a nommé les différents comités qui devront examiner et rapporter les importantes affaires pour lesquelles le congrès s'est réuni.

Marion Manola.

Boston, Mass., 27 novembre—Marion Manola Mason, la célèbre actrice, a paru pour la première fois en public depuis sa guérison d'une maladie mentale qui a duré une année. Une soirée a été donnée à son mari, hier soir, au théâtre de Bowdoin Square.

Le Brésil et l'Italie.

Rien d'officiel n'a été annoncé à Washington au sujet de la difficulté existant entre le Brésil et l'Italie, qui, l'on dit, est arrivée à l'état aigu.

Cependant dans les cercles officieux l'on sait que les rapports entre les deux puissances ont été très tendus depuis plus d'un an, à cause de l'indemnité demandée par l'Italie pour les mauvais traitements subis par quelques uns de ses nationaux au Brésil et la destruction de leurs propriétés lors des émeutes de Rio de Janeiro.

Autant qu'on a pu l'apprendre, le gouvernement brésilien a admis en partie les réclamations de l'Italie et la question s'est résumée à la fixation du montant de l'indemnité.

C'est la première fois, depuis l'ouverture des négociations, que l'Italie menace d'une démonstration navale, et l'on remarque que la menace est faite juste au moment où le Brésil est troublé par une guerre civile. Le président, et de le gouvernement peut être le plus facilement influencé par la crainte de complications à l'extérieur.

Mais la république du Brésil est beaucoup plus en mesure de refuser toute demande injuste que l'on ne pense généralement. Le Mexique, l'ambassadeur du Brésil à Washington, a reçu une dépêche du ministre des affaires étrangères de Rio, établissant que la nouvelle administration est forte de l'assistance qu'elle reçoit des Etats-Unis, et est en mesure de résister à toute attaque qui serait tentée contre la République qu'existe plutôt dans le gouvernement qu'en réalité. La paix regne, du reste, dans tout le pays.

Renvoyés aux Autorités Civiles.

Le Bureau Indien de Washington a ordonné que tous les Indiens impliqués dans le meurtre de Pine Ridge, S. D., doivent être livrés aux autorités civiles.

Le Chantier de Marine d'Alger.

Les plans pour le caisson et les machines, les pompes, etc., du chantier de marine d'Alger, sont complétés ou à peu près, suivant l'ingénieur Endicott. Le caisson sera d'un modèle tout à fait nouveau. C'est ce qu'on appelle un caisson roulant, et de beaucoup supérieur au caisson flottant. La cale sèche sera profonde à cent pieds de la levée, de sorte qu'elle pourra être construite sans l'établissement d'un coffardam. Le levée sera coupée dès qu'elle sera mise en place. Trois pompes puissantes seront installées; la bouche des tuyaux de succion sera placée à une profondeur d'environ cinquante pieds au-dessous du niveau du sol, comme dans les plus grands chantiers maritimes de l'Angleterre.

L'ingénieur Endicott dit que la Nouvelle Orléans aura la cale sèche la mieux conditionnée de toutes celles du pays; la plus grande, car elle aura sept cents pieds de long; bâtie en pierre et en mortier elle sera plus solide et durera plus longtemps que si elle était construite en bois; aussi longtemps que les aqueducs romains qui ont été construits il y a tant de siècles et qui sont encore utilisés aujourd'hui.

Le nouveau fusil de la marine.

Les membres du bureau d'essais du nouveau fusil de petit calibre de la marine sont à Washington, revenant de Newport, où les expériences ont eu lieu. Deux armes nouvelles, le Luger, un fusil allemand, et le Darst, d'un inventeur californien, étaient présentés. Ce dernier a éclaté et a été écarté du concours; le Luger est, dit-on, supérieur à tous les fusils connus; il est du type Mauser modifié.

Le bureau a cependant découvert trois défectuosités, mais il recommande le fusil Luger aux expériences finales.

En Arménie.

Une dépêche de Constantinople à Londres dit que l'envoi d'une commission pour faire une enquête au sujet des récents massacres aura pour effet de faire savoir aux autorités arméniennes que les puissances étrangères surveillent leur conduite.

Le rapport de la Commission d'enquête, lorsqu'il sera publié, ne sera d'aucun effet, car le Mufti de Mecah vient d'être décoré quoiqu'il soit prouvé qu'il a été un des principaux instigateurs du massacre.

Des lettres privées annoncent que la plus grande anxiété règne dans la province de Sassoun.

Les Pertes des Chinois à Port Arthur.

Le correspondant du journal que l'on croyait tué lors de l'attaque de Port Arthur était un Japonais.

L'on sait maintenant que les pertes des Chinois se sont élevées à 3,000 hommes.

Un grand nombre s'étaient enfuis dès le 21, les Japonais leur ayant facilité la retraite.